

NOTE DE PRESENTATION

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA DETTE

Depuis plusieurs années, la Ville s'inscrit dans une politique de maîtrise de sa gestion financière et en particulier de la charge de sa dette. La gestion active de cette dernière concilie l'objectif majeur de baisse des frais financiers avec celui de maîtrise des aléas liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

Le contexte très volatile des marchés financiers doit conduire la Ville à pouvoir souscrire tous les instruments disponibles pour la gestion de sa dette et de sa trésorerie. L'utilisation de ces instruments est définie par la circulaire du 25 juin 2010 (NOR/IOC/B/10/15077/C) et le recours à l'emprunt est désormais encadré par la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 et son décret d'application n°2014-984 du 28 août 2014.

Au regard de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des dispositions de la circulaire précitée, et pour répondre aux exigences de réactivité nécessaire pour agir sur les marchés financiers, il est nécessaire que l'assemblée délibérante donne délégation au Maire pour recourir aux produits de financement et aux instruments de couverture.

Dans le cadre de la réglementation précitée, il convient :

- ✓ de rendre compte de la situation de la dette de la collectivité
- ✓ de présenter la stratégie d'endettement de la collectivité

1. SITUATION DE L'ENCOURS DE DETTE

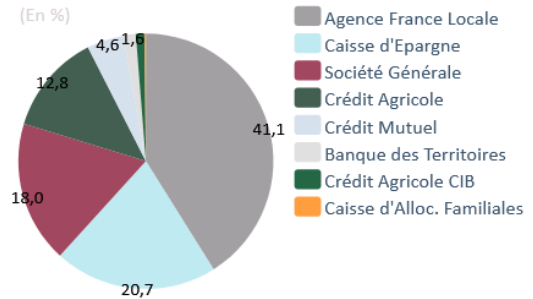
1.1. Caractéristiques de l'encours au 01/01/2026

L'encours global de dette au 1er janvier 2026 s'élève à 27,1 M€

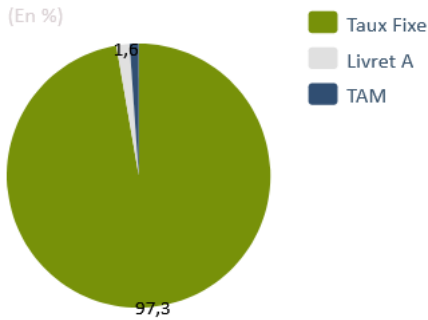
Données générales

	01/01/2025	01/01/2026
Encours	30 481 994,92	27 185 474,03
Nbre d'emprunts	15	13
Durée résiduelle	11 ans 2 mois	10 ans 6 mois
Vie moy. Résiduelle	5 ans 8 mois	5 ans 4 mois
Taux moyen annuel	1,55%	1,46%
Taux de marché	2,08%	2,50%

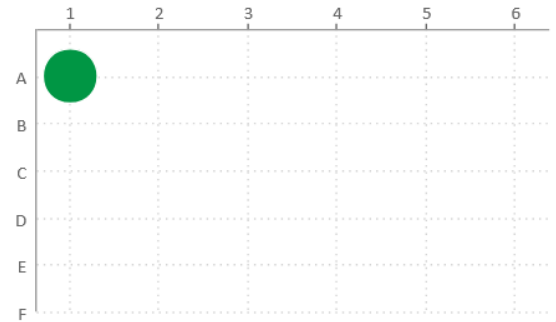
Répartition par prêteur



Répartition par indices



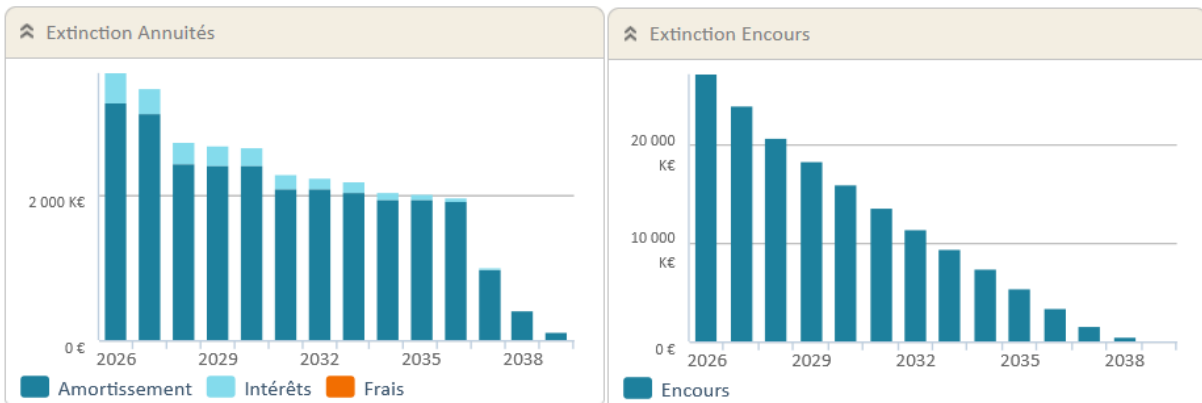
Répartition Gissler



De 1 à 6 : risque indice croissant

De A à F : risque structure croissant

Charge prévisionnelle de la dette



1.2. Opérations menées au cours de l'exercice 2025

Nouveaux financements long terme :

La commune de Montfermeil n'a mobilisé aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice 2025

Arbitrage de taux / Remboursement anticipé :

Aucune opération de gestion de dette n'a été menée en 2025. Souscrits à des conditions favorables, les emprunts demeurent très compétitifs dans le contexte actuel des marchés financiers.

Financements disponibles

La commune de Montfermeil avait souscrit en 2006 et 2008 deux contrats auprès de la Société Générale. Ces enveloppes de financement ont permis de couvrir les derniers besoins d'emprunts dans de très bonnes conditions.

Au regard des montants disponibles, la commune serait obligé de lancer une consultation bancaire pour tout besoin d'emprunt.

Banque		
Année de signature	2006	2008
Montant initial	5 M€	5 M€
Durée	30 ans	30 ans
Mode d'amortissement	Progressif, Constant ou à la carte	Progressif, Constant ou à la carte
Conditions financières	EURIBOR + 0,035% TAG + 0,065% Taux Fixe (swap + 0,035%)	EURIBOR + 0,09% TAM + 0,19% Taux Fixe (swap + 0,09%)
Plafond au 01/01/2026	1 833 333 €	3 485 705 €
Consolidations au 01/01/2026	1 719 141 €	3 167 251 €
Disponible au 01/01/2026	114 192 €	318 454 €

1.3. Besoins de financement exercice 2026

Compte tenu du programme d'investissements de la collectivité, le montant d'emprunt inscrit au Budget primitif 2026 s'élève à **XXXXXXXX €**.

2. Stratégie d'endettement de la collectivité

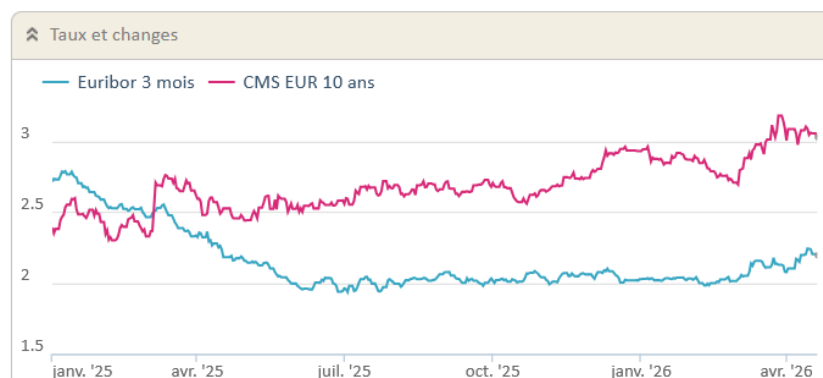
2.1 Situation économique actuelle et prévisions sur les taux d'intérêts

Grâce à la diminution de l'inflation en zone Euro, la Banque centrale européenne a diminué le taux de dépôt 4 fois en 2025, amenant ce dernier de 3,0% à 2,0% en juin dernier. Depuis les taux directeurs sont inchangés. Dans une approche « basée sur les données », la BCE prendra ses décisions au cas par cas. Lors de la conférence de presse du 30 octobre 2025 qui a suivi la réunion du conseil des gouverneurs de la BCE, Christine Lagarde a résumé en une phrase le positionnement de la BCE : « *We are in a good place. Is it a fixed good place ? No.* ».

Les niveaux actuels d'inflation ne justifient plus une baisse des taux directeurs dans les prochaines semaines. La stabilité des taux courts demeure le scénario central.

Dans ce contexte, les taux d'intérêts ont connu les évolution suivantes :

- Portés par un retour de la croissance mais aussi par les nombreux risques géopolitiques, les taux longs sont en hausse. Cette tendance devrait se poursuivre avec toujours une forte volatilité.
- Les taux court terme devraient rester autour de 2% tant que la Banque Centrale Européenne n'enverra pas le signal d'un resserrement monétaire.



2.2 Accès au crédit / liquidité

Malgré une demande de crédits importants pour l'ensemble du secteur public local, l'accès à la liquidité est resté facile pour la majorité des collectivités locales. Les mises en concurrence ont permis d'obtenir 4 ou 5 propositions.

Les principaux acteurs demeurent : La Banque Postale, l'Agence France Locale, la Société Générale et les Caisses régionales du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne. A noter, la présence plus importante de la Banque des territoires grâce à ses enveloppes bonifiées pour accompagner certains projets spécifiques (écoles, rénovation énergétique, eau et assainissement...)

Les conditions de marché se sont plutôt dégradées tout au long de l'année :

- Les marges sur Euribor dépassent le seuil de 1% et sont pénalisées par le contexte financier et politique de l'Etat français.
- Les taux fixes approchent 4% en cette fin d'année 2025.

2.3 Objectifs poursuivis par la ville

La gestion de la dette de la collectivité doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

- ✓ sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir le besoin de financement généré par la politique d'investissement de la collectivité,
- ✓ mener une gestion de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement le niveau de l'encours nécessaire,
- ✓ maîtriser les aléas financiers liés à la fluctuation des taux d'intérêts ne permettant pas de connaître a priori la charge de la dette
- ✓ saisir les opportunités offertes par les marchés financiers pour diminuer ou limiter le coût de l'endettement
- ✓ disposer d'un encours souple permettant d'ajuster la dette aux besoins financiers de la collectivité.

2.4 Stratégie globale proposée

Cette stratégie repose essentiellement sur un couple "opportuniste-sécurité" qui peut conduire la ville à profiter de conditions conjoncturelles, qu'il s'agisse d'anticipations à une hausse ou une baisse, des taux court ou long terme, d'anomalies sur les taux réels ou anticipés.

De façon plus générale, la ville doit être en situation de saisir toutes les opportunités offertes par les marchés.

Ainsi, la collectivité souhaite poursuivre la stratégie suivante :

Poursuivre l'optimisation de sa dette par :

- ✓ La signature et l'utilisation de contrats d'emprunts les plus souples possibles alliant gestion de la trésorerie et arbitrage de taux d'intérêt (phases de mobilisation, remboursements temporaires, multi indexation...)
- ✓ La renégociation, le remboursement anticipé et/ou le refinancement des emprunts "inadaptés" ou trop chers par rapport aux conditions actuellement obtenues.

Maîtriser les aléas de taux :

- ✓ En arbitrant taux fixes contre taux indexés ou taux indexés les uns contre les autres pour sécuriser la charge financière ou capter une opportunité de marché ;
- ✓ En ayant recours, aux instruments de couverture de taux d'intérêt.
- ✓ En disposant régulièrement d'informations (situation des marchés, évolution des contrats, valorisation...) transmises par les établissements financiers.

2.5 Produits

Afin de mettre en œuvre sa stratégie, la collectivité souhaite recourir aux produits suivants :

- ✓ Produits de financement (court terme et long terme),
- ✓ Contrats de couverture (Swaps, FRA, Cap, Floor, Collar)

Tous ces produits respecteront les recommandations formulées par la circulaire du 25 juin 2010 et les dispositions prévues par le décret du 28 août 2014. Enfin, dans la mesure du possible, une mise en concurrence sera organisée avant la contractualisation de chaque produit.

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026



ID : 093-219300472-20260513-ADEL2026_05_099-DE

Annexe : Etat détaillé de la dette

Numéro fiche	Banque	Date de Réalisation	Dernière échéance	Durée Initiale	Périodicité capital	Taux	Marge	Taux 2026	Dettes au 01/01/2026
060329	Crédit Agricole CIB	15/03/2007	15/03/2027	15 Ans	Annuelle	TAM	0,05	2,05	300 000,00
1339-1340	Agence France Locale	20/12/2021	22/12/2036	15 Ans	Trimestrielle	Taux Fixe	-	0,92	5 866 666,72
16492	Société Générale	15/07/2013	15/07/2033	20 Ans	Trimestrielle	Taux Fixe	-	2,07	1 085 000,00
16492-2022	Société Générale	19/12/2022	19/09/2036	13 Ans	Trimestrielle	Taux Fixe	-	2,85	634 141,24
17415	Société Générale	21/12/2022	21/12/2037	15 Ans	Trimestrielle	Taux Fixe	-	2,95	3 167 251,16
2014010	CAF	23/04/2015	05/09/2025	10 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	0,00	0,00
2014018	CAF	25/04/2016	05/06/2025	10 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	0,00	0,00
2017027	CAF	05/06/2018	05/06/2028	10 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	0,00	42 120,00
40446708	Crédit Mutuel	01/12/2006	30/11/2026	20 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	0,71	152 787,41
40446712	Crédit Mutuel	01/01/2012	31/01/2027	15 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	0,59	1 106 000,00
5063715	Banque des Territoires	01/09/2015	01/05/2037	22 Ans	Annuelle	Livret A	1,00	2,50	439 840,80
646474	Crédit Agricole	03/08/2015	03/08/2030	15 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	1,62	1 666 666,70
914-916	Agence France Locale	20/03/2019	20/03/2039	20 Ans	Trimestrielle	Taux Fixe	-	1,38	5 300 000,00
961672	Crédit Agricole	22/03/2017	22/03/2037	20 Ans	Annuelle	Taux Fixe	-	1,31	1 800 000,00
9853081	Caisse d'Epargne	15/03/2017	05/02/2037	20 Ans	Trimestrielle	Taux Fixe	-	1,19	5 625 000,00
TOTAL GENERAL									27 185 474,03